

DEPEC

Donnez de l'élan à votre entreprise !

Vous manquez de temps, de compétences ou de ressources humaines pour développer un projet dans votre entreprise ? Le dispositif régional DEPEC vous apporte une solution « clé en mains ».

Double avantage...

- pour l'entreprise qui crée un poste et confie ainsi à un cadre en recherche d'emploi un projet dès son lancement sans avoir à le rémunérer pendant 3 mois ;
- pour le cadre demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi qui intègre la société, vérifie la faisabilité du projet durant 3 mois et peut être embauché en CCD ou CDI avec des aides complémentaires.

Le programme a été lancé en septembre 2009. L'année 2010, difficile, a vu cependant 33 projets d'entreprises validés par le comité de pilotage (Directe, CRCI, Pôle emploi, Apec) suivis de 23 embauches de cadres.

Depuis septembre 2010, ça démarre fort ! Puisqu'en un mois, 15 projets d'entreprises ont été validés et 8 conventions Depec signées.

Votre contact Depec à la CRCI : Violaine Cuvillier - Tél. 03 26 69 02 50

Contact médias :

Edwige DARGESEN

Directeur de la Communication et des TIC

☎ 03 26 69 33 48 (LD)

dargegen@champagne-ardenne.cci.fr